



RSCD – GROUPE DE TRAVAIL POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DE L'UE ET PLAIDOYER

18-19 SEPTEMBRE 2017

HÔTEL BLOOM, RUE ROYALE 250, BRUXELLES

RAPPORT DE LA RÉUNION

Les documents de la réunion sont disponibles en ligne : <https://www.ituc-csi.org/TUDCN-EU-WG-Sept2017>

Les membres du groupe de travail du RSCD sur les politiques de développement de l'UE et le plaidoyer se sont réunis à Bruxelles les 18 et 19 septembre 2017, dont la secrétaire confédérale de la CES, Liina Carr. La réunion a également pu compter sur la participation d'Yves Ehlert et Patrick Van Brugge de la Commission européenne.

LUNDI 18 SEPTEMBRE 2017

SÉANCE 1 : LE SECTEUR PRIVÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT

Après la présentation des participants, Yves Ehlert, responsable des politiques de la DG DEVCO de la Commission européenne, a présenté le Plan d'investissement extérieur (PIE) de l'UE qui vise à encourager les investissements dans les pays partenaires de l'UE sur le continent africain et dans les régions proches de l'UE, à renforcer les partenariats et à contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), tout en contribuant à s'attaquer aux causes profondes de la migration. Le PIE repose sur trois piliers : 1) le financement au travers du Fonds européen pour le développement durable (FEDD), 2) l'assistance technique et 3) la promotion d'un climat propice aux investissements. Le pilier financier soutient les deux autres. Ehlert a présenté le rôle des garanties et ses modalités, le processus de demande de financement ainsi que le site Web qui centralisera toutes les informations. Un rapport annuel sera établi et les parties prenantes, y compris les syndicats, auront la possibilité d'assister aux conseils du PIE en qualité d'observateurs. La présentation complète est disponible [ici](#). Paola Simonetti a fait le lien entre le processus du PIE et les discussions au niveau du CAD de l'OCDE sur les principes du financement mixte et la nécessité d'adopter une approche cohérente.

Les questions et les discussions ont porté sur les principes de responsabilité des entreprises et les critères de financement des projets, de même que sur les mécanismes de dépôt de plaintes et le soutien aux PME. Les participants ont également souligné que les partenariats avec les syndicats de l'UE et les pays partenaires sont essentiels pour atteindre l'objectif du travail décent. Ils ont également fait observer que la formalisation de l'économie informelle devrait constituer une exigence pour les PME qui sollicitent un soutien dans le cadre du PIE.

Au cours de la deuxième partie de la séance, Joan Lanfranco a présenté un projet de matrice syndicale relative aux critères d'engagement du secteur privé, destinée à être utilisée par les donateurs qui consacrent des fonds de l'APD aux instruments du secteur privé. L'objectif est de faire correspondre la communauté et les acquis des entreprises responsables, d'une part, au monde des ODD et du financement du développement, d'autre part.

Les questions et les discussions ont porté sur l'évaluation *ex ante* de la qualité des entités à but lucratif, les accords-cadres mondiaux (ACM), les critères d'exclusion, la taille des bénéficiaires, la liberté d'association et de négociation collective, l'engagement en faveur des ODD, les cadres juridiques nationaux.

Le secrétariat du RSCD produira un nouveau projet en fonction des commentaires du GT. Les études futures sur la responsabilité du secteur privé intégreront ces critères syndicaux en matière de participation du secteur privé.

MARDI 19 SEPTEMBRE 2017

SÉANCE 2 : ENGAGEMENT DES DONATEURS EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT

Matt Simonds a présenté les travaux du RSCD visant à améliorer la façon dont les donateurs communiquent leurs contributions à l'Agenda du travail décent (ATD) au CAD de l'OCDE, par l'intermédiaire du Système de notification des pays créanciers (SNPC). Actuellement, les éléments de l'ATD relèvent de codes différents. Une [étude récente du RSCD et de l'ODI](#) a recommandé le remaniement des codes-objet par objectifs de développement et l'élaboration d'un « marqueur politique » permettant aux donateurs d'indiquer si certains projets ont un objectif déclaré de travail décent. Le RSCD a fait une proposition au Groupe de travail sur les statistiques du CAD de l'OCDE sur la base de ces deux recommandations, actuellement en cours d'examen. La prochaine réunion du GT aura lieu à l'automne 2017 et une proposition pourrait être avancée d'ici juin 2017.

Les questions et les discussions ont porté sur le dialogue social, la protection sociale et le plaidoyer auprès des gouvernements nationaux.

Le secrétariat et les membres du RSCD continueront à recueillir le soutien des délégués nationaux du CAD.

SÉANCE 3 : ÉVALUATION DE L'APPROCHE STRATÉGIQUE AU PROGRAMME 2030

Joan Lanfranco a présenté une mise à jour sur la participation des syndicats au [Forum de la CEE-ONU sur le développement durable](#) et au [Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable de 2017](#) (FPHN2017). Les travaux de la CSI sur l'économie des soins ont été très bien reçus au sein de la CEE-ONU, même s'il convient d'améliorer la participation institutionnelle des principaux groupes de l'ONU au processus d'examen régional. Un mécanisme d'engagement des OSC pour la région de la CEE-ONU est en cours d'élaboration. Au FPHN, les gouvernements et les OSC ont réagi positivement aux [profils ODD par pays du RSCD](#) pour la Suède, l'Italie, la Belgique, le Brésil, l'Argentine, le Zimbabwe, le Brésil et l'Argentine. L'examen thématique de la 1^{re} semaine a donné lieu à de nombreuses occasions aux syndicats de participer. Toutefois, la façon dont les pays ont présenté les examens nationaux volontaires (ENV) au cours de la deuxième semaine n'a pas permis un véritable dialogue multipartite.

Les questions et les discussions ont porté sur les stratégies futures en préparation des prochaines éditions du FPHN. En 2018, l'accent sera placé sur le climat et l'environnement, tandis qu'en 2019, la plupart des ODD prioritaires pour les syndicats seront placés au centre des débats (ODD 8, 10, 13 et 16). Il a été suggéré d'organiser un séminaire de plaidoyer avec les gouvernements lors des futurs FPHN.

Patrick Van Brugge, responsable des politiques au secrétariat général de la Commission européenne, a présenté une vue d'ensemble de la stratégie de l'UE en matière de mise en œuvre et de suivi des ODD. Une plate-forme multipartite sur les ODD verra le jour au cours des prochains mois. Celle-ci conseillera la Commission européenne et toutes les parties prenantes engagées dans la mise en œuvre des ODD lors de la réalisation d'événements et permettra l'échange de bonnes pratiques. Il conviendrait que les partenaires sociaux soient représentés dans cette plate-forme, ainsi que le Comité économique et social européen. L'UE s'est engagée dans les ODD et, au cours des deux dernières années, plus de la moitié des États membres ont réalisé un ENV. Le Semestre européen contribue à un certain nombre d'ODD, mais il n'est pas exhaustif. La dernière série de 100 indicateurs des ODD de l'UE sera publiée par Eurostat en novembre 2017. Ces indicateurs examinent les aspects internes et externes sur lesquels l'UE exerce une influence. L'UE présentera un ENV dans le cadre du FPHN 2019.

Liina Carr, secrétaire confédérale de la CES, a souligné l'engagement institutionnel dans le suivi de la mise en œuvre des ODD en Europe. Carr a décrit le tableau comparatif de la CES comparant le tableau de bord du semestre européen et les objectifs et indicateurs des ODD.

Les questions et les discussions ont porté sur le processus qui a conduit aux [profils ODD par pays du RSCD](#) en 2017 et sur la manière d'améliorer et de rationaliser le processus au cours du cycle 2018 durant lequel l'Espagne, l'Irlande, la Pologne et la Suisse, entre autres pays européens, présenteront des ENV. Certaines suggestions ont été avancées pour améliorer les tableaux de bord en matière de transparence, de consultation et de dialogue social, en matière de base de référence sur laquelle les indicateurs sont mesurés, en matière de coordination au sein des syndicats nationaux et entre eux, en matière de plaidoyer auprès des employeurs et des gouvernements ainsi qu'en matière de manière d'entreprendre un contrôle de l'UE sur la base des données fournies par une éventuelle mise à jour du SNPC du CAD de l'OCDE. Il a également été suggéré que les profils ODD par pays du RSCD soient prêts avant chaque forum régional des ODD.

Une évaluation approfondie des profils ODD par pays du RSCD sera effectuée lors de la réunion ouverte de coordination 2017 du RSCD.

SÉANCE 4 : PRIORITÉS FUTURES

Joan Lanfranco a présenté une mise à jour sur le [3e Forum de la société civile Afrique-UE](#), en préparation du 5e sommet Afrique-UE à Abidjan, en novembre 2017. Une importante délégation représentant les syndicats y a participé, ce qui a eu une influence positive sur la déclaration finale. Malheureusement, les syndicats africains n'étaient pas représentés, à l'exception de la CSI-Afrique qui faisait partie de la délégation des OSC de l'UE. La participation des OSC au sommet proprement dit sera limitée, mais un événement du CESE se déroulera une semaine auparavant. Le RSCD, en collaboration avec la CSI-Afrique, prépare un document de plaidoyer de deux pages pour le Sommet. Les autres événements connexes comprennent un atelier sur la protection sociale organisé par la WSM, l'ACV-CSC, la CGSLB et la CSI-Afrique. Le Réseau syndical de la migration méditerranéenne et subsaharienne (RSMMS) prépare une mobilisation en marge du Sommet.

Liina Carr a présenté la réflexion et la position de CES au sujet du budget de l'UE pour l'après-2020 (CFP), qui inclut la contribution du RSCD sur l'avenir des instruments de financement extérieur de l'UE. La proposition du CFP sera très probablement publiée en mai 2018. Le Parlement européen discute d'ores et déjà de sa position.

Joan Lanfranco a présenté le plan de travail proposé de l'UE du GT pour 2017-2018, qui a été approuvé.

Paola Simonetti a résumé les principaux points de la réunion et les points d'action du GT pour 2017-2018:

- Secteur privé dans le développement : Le Secrétariat du RSCD partagera un nouveau projet de matrice sur la base des commentaires du GT. Les futures études sur la responsabilité du secteur privé intégreront ces critères syndicaux en matière de participation du secteur privé. La mailing-list du GT de l'UE peut servir à échanger des informations sur le secteur privé dans le développement. Les syndicats feront pression pour obtenir le statut d'observateur au sein des conseils du PIE.
- SNPC du CAD de l'OCDE : Le RSCD fera pression pour que le projet de proposition soit adopté et demandera le soutien des membres le cas échéant. Le RSCD organisera un webinaire sur les statistiques du CAD de l'OCDE.
- Agenda 2030 : le RSCD militera en faveur d'un FPHN plus politique. La méthodologie des profils des ODD par pays du RSCD sera examinée lors de la ROC du RSCD. La complémentarité sera accordée entre le suivi du pilier social et du Semestre européen par le RSCD et la CES. Le RSCD militera pour une participation syndicale au Forum régional de la CEE-ONU 2018 pour le développement durable. Les profils européens des ODD par pays du RSCD devraient être prêts d'ici la fin mars 2018.
- Afrique-UE : les efforts de plaidoyer se concentreront au niveau national, un document de 2 pages à cet effet sera préparé par RSCD.
- CFP après-2020 : à partir de 2018, le RSCD et la CES se coordonneront concernant les étapes suivantes ainsi qu'au cours des négociations.
- ROC 2017 : Outre l'évaluation du profil des ODD par pays du RSCD, la réunion abordera la discussion de l'OIT concernant la coopération au développement efficace en 2018, la façon de promouvoir une approche stratégique au dialogue social et aux ODD ainsi que la façon de mieux utiliser ce travail afin de renforcer le plaidoyer syndical.



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne